
Association APAJH DU VAL DE MARNE

Association Loi du 1^{er} Juillet 1901

4, Avenue du Général Pierre Billotte
94000 - CRETEIL

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2008

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008



23, rue du Clos d'Orléans
F 94120 Fontenay sous Bois
Tél. 33 1 48 73 69 91 - Fax 33 1 48 75 40 43
www.jegard.com - bienvenue@jegard.com

Association APAJH DU VAL DE MARNE
Association Loi du 1^{er} Juillet 1901
4, Avenue du Général Pierre Billotte
94000 - CRETEIL

☆☆☆

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2008

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008

☆☆☆

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'APAJH du Val de Marne, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos établissements et services.

- Le bilan se totalise à 25.458.043 € et fait ressortir un excédent global de 248.342 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 26.981.021 € et en produits à 27.229.364 €.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Le résultat des activités sous contrôle de tiers financeurs qui a un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle ;
- Le point de l'annexe concernant les provisions pour litiges activées en fonction des rejets constatés sur les exercices antérieurs.

Par ailleurs, nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements et services et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement.

2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'art L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la manière dont a été comptabilisée l'affectation définitive des résultats des établissements conformément aux décisions des dits financeurs au cours de l'exercice et la manière dont ces arrêtés modifient ou non les comptes annuels de l'association.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 19 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES

Franck NACCACHE
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	Brut	Amort. & Prov.	31/12/08	31/12/07
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...	112 425	41 050	71 375	75 431
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 268 560		1 268 560	1 268 560
Constructions	20 059 524	6 973 985	13 085 538	13 336 841
Instal. techn., matériel & outil. indust.	1 712 418	1 425 342	287 075	398 592
Autres	4 539 640	3 229 934	1 309 706	1 387 644
Immobilisations grevées de droit	167 697		167 697	197 317
Immobilisations corporelles en cours				102 121
Avances et acomptes				
Immobil. financières (2)				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	56 412		56 412	61 209
Prêts	5 976		5 976	5 976
Autres	239 849		239 849	237 643
TOTAL I	28 162 504	11 670 313	16 492 191	17 071 339
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	3 223		3 223	11 710
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés	2 753 534	115 805	2 637 728	3 274 698
Autres	407 098	12 489	394 608	141 355
Valeurs mobilières de placement	111 869		111 869	111 869
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 764 340		5 764 340	4 743 756
Charges constatées d'avance (3)	54 080		54 080	61 623
TOTAL II	9 094 146	128 295	8 965 851	8 345 012
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I +II + III + IV + V)	37 256 651	11 798 608	25 458 043	25 416 352
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

Bilan Passif

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	31/12/08	31/12/07
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 957 707	3 941 707
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 443 233	1 440 233
Report à nouveau (a)	- 899 647	- 1 092 355
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)	248 342	- 202 999
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	1 415 216	1 417 739
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	42 985	120 224
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	192 429	232 578
Provisions réglementées	3 293 120	3 150 832
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	9 693 387	9 007 960
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	644 726	586 823
Provisions pour charges	376 357	375 427
TOTAL II	1 021 083	962 251
FONDS DEDIES		
Sur subventions fonctionnement	384 923	384 923
Sur autres ressources		
TOTAL III	384 923	384 923
DETTES (1) (d)		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 365 213	10 976 208
Emprunts et dettes financières divers (3)	126 303	113 395
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	38 836	38 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	1 101 309	1 069 569
Dettes fiscales et sociales	2 336 736	2 332 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 180	115 873
Autres dettes	153 244	212 539
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	201 823	202 450
TOTAL IV	14 358 648	15 061 216
Ecarts de conversion Passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	25 458 043	25 416 352
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

Compte de résultat

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	du 01/01/08 au 31/12/08	du 01/01/07 au 31/12/07
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) (a)	23 580 037	22 908 259
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	23 580 037	22 908 259
Production stockée (b) Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges Cotisations Autres produits (hors cotisations)	174 709 141 362 6 455 2 334 737	174 531 192 003 7 293 2 236 470
TOTAL I	26 237 302	25 518 557
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (c) Variation de stock (d) Achats de matières premières et autres approvisionnements (c) Variation de stock (d)	54 105	85 702 47 245
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations aux amortissements, provisions et engagements: Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e) Sur immobilisations: dotations aux provisions Sur actif circulant: dotations aux provisions Pour risques et charges: dotations aux provisions Autres charges	5 677 477 1 211 203 11 714 214 5 367 536 1 426 110 41 494 79 500 41 187	5 332 573 1 164 190 11 273 480 5 106 878 1 397 264 19 863 120 620 52 885
TOTAL II	25 612 830	24 600 705
I.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	624 471	917 851
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:		
Excédent ou déficit transféré III Déficit ou excédent transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	377 453	124 750
TOTAL V	377 453	124 750

Compte de résultat (suite)

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	du 01/01/08 au 31/12/08	du 01/01/07 au 31/12/07
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	424 834	415 110
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	424 834	415 110
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	- 47 380	- 290 360
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	577 091	627 490
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	29 340	47 947
Sur opérations en capital	2 714	9 175
Reprises sur provisions et transferts de charges	582 552	208 716
TOTAL VII	614 608	265 838
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	350 299	134 169
Sur opérations en capital	38 655	77 303
Dotations aux amortissements et aux provisions	554 402	884 856
TOTAL VIII	943 356	1 096 328
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 328 748	- 830 490
Impôts sur les bénéfices (IX)		
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)	27 229 364	25 909 146
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)	26 981 021	26 112 145
EXCEDENT OU DEFICIT	248 342	- 202 999
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(c) Y compris droits de douane		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		

Compte de résultat (suite)

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

ANNEXES

Association APAJH 94

4-6 avenue du Général Pierre Billot
94001 CRETEIL CEDEX

Exercice du 01/01/08 au 31/12/08

*Identification de l'association***Désignation: Association APAJH 94****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Désignation de l'association : Association APAJH 94

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/08, dont le total est de 25 458 043 E et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant un excédent de 248 342 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/08 au 31/12/08.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 mai 2009.

Règles et méthodes comptables**Désignation: Association APAJH 94****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

PERIMETRES DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale, l'Association APAJH 94.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 regroupent les activités suivantes :

DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS

- **SECTEUR GESTION CONVENTIONNEE :**

- ***Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) – Assurance Maladie***

<i>Siège Social</i>	6 avenue du Général Pierre Billotte, à Créteil.
<i>I.M.E « Françoise Leloup »</i>	2 rue de Saussure, à Créteil.
<i>Sessad « Françoise Leloup »</i>	2 rue de Saussure, à Créteil.
<i>I.M.E. « Robert Desnos »</i>	1 rue Buffon, à Orly.
<i>Sessad « Robert Desnos »</i>	1 rue Buffon, à Orly
<i>I.M.E. « Dr Louis Le Guillant »</i>	22 boulevard Chastenet de Géry, à Villejuif.
<i>S.D.I.D.V. Janina GANOT</i>	48bis, Boulevard Rabelais, à ST Maur-des-fossés.
<i>Maison d'Accueil Spécialisée</i>	2 rue Alfred Gillet, à Bonneuil sur Marne.
<i>Maison d'Accueil Spécialisée R. SEGUY</i>	86 rue Marcel Bourdarias, à Alfortville.
<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>	
<i>Alter Ego : B.P.A.S.</i>	71 rue Etienne Dolet, à Alfortville.

- ***Conseil Général du 94 :***

<i>Centre d'Habitats</i>	26 rue Edouard Vaillant, à Alfortville.
<i>Service d'Accompagnement</i>	126 avenue d'Alfortville, à Choisy le Roi.
<i>Lieu de Vie Sociale</i>	26 rue Edouard Vaillant, à Alfortville.
<i>Foyer résidence « Jacqueline Olivier »</i>	24 rue Jacques Kablé, à Nogent sur Marne.

- **SECTEUR GESTION NON CONVENTIONNEE :**

<i>Association</i>	4 avenue du Général Pierre Billotte, à Créteil.
<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>	
<i>Alter Ego : B.A.P.C.</i>	71 rue Etienne Dolet, à Alfortville.
<i>Entreprise Adaptée Alter Ego</i>	114-126 avenue d'Alfortville, à Choisy le Roi.

*Règles et méthodes comptables***Désignation: Association APAJH 94****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Les opérations internes sont éliminées dans le cadre de la consolidation suivant les principes suivants :

Au bilan

- Elimination des comptes de liaison et de tiers inter établissements.

Au compte de fonctionnement

- Elimination des charges et produits inter établissements, essentiellement les frais de siège.

Les prestations internes réalisées par les ESAT partie commerciale, ou Entreprise Adaptée au profit des autres entités n'ont pas fait l'objet d'éliminations, ces prestations correspondant à une réelle activité économique qui doit apparaître dans le compte de résultat.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Commentaires :

- ✓ Les résultats des activités conventionnées restent soumis au contrôle et à l'appréciation de l'autorité de tarification.
- ✓ Ces résultats ne sont pas compensables entre eux.
- ✓ Les résultats ci-dessus incluent la reprise des résultats antérieurs pour les établissements sociaux et médico-sociaux soumis à cette obligation.
- ✓ Le détail de l'impact de la reprise des résultats est indiqué dans le tableau explicatif des produits,
- ✓ La mise en œuvre de l'Avis CNC 2007-05 en 2007, a entraîné la comptabilisation de charges non reprises par l'autorité de tarification au titre de « dépenses inopposables », tels que la comptabilisation de la provision pour congés payés et l'application de la méthode des composants pour les actifs corporels immobiliers.
C'est la raison pour laquelle est présenté d'un côté le résultat comptable et de l'autre le résultat administratif (correspondant à celui soumis à contrôle et affectation validée par les autorités de tarification).

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Règles et méthodes comptables

Conventions comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n°83-353 du 30 avril 1983
- le décret 83-1020 du 29 novembre 1983
- les règlements comptables :
 - o 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations
 - o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - o 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - o 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- l'avis du Conseil National de la comptabilité :
 - o n° 2007-05 du 4 mai 2007,
 - o n° 2008-09 du 7 mai 2008.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Postes de l'actif**Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	20 à 30 ans
- Agencements des constructions	03 à 15 ans
- Installations techniques	05 à 15 ans
- Matériels et outillages divers	05 à 10 ans
- Matériel de transport	04 à 05 ans
- Matériel de bureau	03 à 05 ans

Depuis 2007, les constructions et les agencements et aménagements des constructions ont fait l'objet d'un retraitement en application de la méthode dite des composants, chaque élément ayant un rythme d'utilisation différent de l'immobilisation dans son ensemble. Les agencements ont été portés dans les comptes de construction. Les amortissements pratiqués, dans ce cas là, l'ont été sur la base de la méthode de la réallocation des valeurs comptables nettes (méthode prospective).

Dans le cas où la valeur du terrain n'avait pas été isolée dans les comptes, il a été prélevé un montant forfaitaire sur le poste « Constructions » pour l'affecter à la valeur du terrain, sur la base de la valeur historique : l'établissement concerné est la Résidence Jacqueline Olivier à hauteur d'un montant évalué à 106 070 €.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont ventilées entre :

- Les activités commerciales de l'ESAT BAPC et de l'Entreprise Adaptée Alter EGO,
- Le solde à recevoir dans le cadre de l'Aide au poste des Travailleurs et ouvriers handicapés des établissements du secteur commercial,
- Les créances sur prix de journées des autres établissements du secteur conventionné.

La répartition brute est la suivante :

ORGANISME	31/12/2008	%	31/12/2007	%
Clients Activité commerciale	552 758	20%	597 723	18%
Aide au poste	92 471	3%	2 588	0%
DEPARTEMENT	807 414	29%	865 105	25%
ETAT / SECURITE SOCIALE	1 300 891	47%	1 939 690	57%
TOTAL	2 753 534	100%	3 405 106	100%

Les provisions se répartissent ainsi :

ORGANISME	31/12/2008	%	31/12/2007	%
Clients Activité commerciale	41 650	36%	17 261	13%
DEPARTEMENT	60 475	52%	71 702	55%
ETAT / SECURITE SOCIALE	13 680	12%	41 444	32%
TOTAL	115 805	100%	130 407	100%

Trésorerie

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La méthode retenue pour la cession des valeurs mobilières est celle du « premier entré, premier sorti ».

Au 31 décembre En euros	Quantité	Valeur Comptable	Valeur Liquidative	Plus Value Latente
Crédit Coopératif FCP	176	111 869	123 811	11 942
TOTAL	176	111 869	123 811	

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Trésorerie

L'association bénéficie, pour les comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif, d'une convention d'unité de comptes. Le solde présenté au bilan consolidé est la compensation des soldes :

Solde Actif	6 537 439
Solde Passif	<u>-790 177</u>
	5 747 262

Postes du passifFonds associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent les opérations pour lesquelles l'association a une assurance sur l'affectation certaine des ressources provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

Les fonds associatifs « avec droit de reprise » comptabilisent les ressources à caractère permanent affectées à l'association avec conditions provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.

Un tableau annexe donne le détail des fonds associatifs.

Report à nouveau

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'association.

Un tableau détaillé de la variation par établissement est communiqué en annexe.

Résultats sous contrôle tiers financeurs

Les résultats des activités dont le financement est assuré par des tiers financeurs sont isolés au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Un tableau détaillé de la variation par établissement est communiqué en annexe.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Subventions renouvelables

Les subventions affectées à un bien non renouvelable par l'association figurent au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et figurent au passif du bilan sous la rubrique « Autres fonds associatifs ».

Un tableau ci-après décrit, le cas échéant, les variations des provisions pour dépréciations.

Provisions risque et charges

Ces provisions correspondent à la définition des provisions telle que préconisée par le Règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000.

Un tableau ci-après décrit, le cas échéant, les variations des provisions pour dépréciations.

Fonds dédiés

Les « fonds dédiés » sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 31/12/2008 sont constitués de sommes résultants de l'économie réalisée de 2000 par le gel de la valeur du point sur le coût des personnels embauchés. Ces réserves, constituées sur certains établissements selon les autorisations du financeur, sont destinées à couvrir le surcoût lié à la dégressivité des aides.

Les Fonds dédiés sont présentés dans le tableau des variations des provisions.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).
Le détail est donné dans un tableau annexe.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Postes du compte de résultat**Comptabilisation de la reprise des résultats**

Les résultats des établissements sociaux et médico-sociaux, sous contrôle de tiers financeurs sont repris en augmentation des produits pour ce qui concerne le reversement des excédents antérieurs, et en diminution des produits pour ce qui concerne la reprise des déficits antérieurs.

Cette méthode permet de déterminer le résultat économique de l'entité : les reprises de résultats venant en majoration (déficit) ou en minoration (excédent) des produits de l'exercice versés par l'autorité de tarification.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits affectés en exceptionnel correspondent essentiellement à :

- Des provisions rejetées par les différents financeurs dans le cadre du contrôle des comptes administratifs, la contrepartie des provisions reprises est affectée en résultat refusé,
- Des arriérés sur créances de prix de journées comptabilisées en pertes (IME L. LE GUILLANT),
- Des provisions relatives aux procédures prud'homales engagées, et constatées à hauteur des risques envisagés par l'association.
- Des cessions d'immobilisations, et plus value neutralisée par des provisions pour réserves,
- Provisions pour risques, pour des rejets de charges suite à des dépassements de dépenses, ou charges non prévues au budget (sur la base des précédents comptes administratifs validés, et pour risque de rejet – en particulier sur les provisions pour litiges prud'homaux).
- D'autres opérations exceptionnelles

La synthèse du résultat exceptionnel se présente ainsi :

Opérations exceptionnelles	Charges	Produits
Créances irrécouvrables (Prix de journées)	75 461	
Amortissement dérogatoire (Avis CNC 2007-05)	68 062	
Provision pour renouvellement des immobilisations	14 664	
Provision litige prud'homme	100 000	18 000
Reprise provisions pour investissements		42 411
Plus value sur cessions des immobilisations		750
Provisions pour plus value immobilisations	750	
Provisions non retenues par autorités tarifications		287 718
Charges exceptionnelles pour provision non retenue	307 039	
Provision pour risque de charges,	341 715	234 424
Autres provisions exceptionnelles	29 211	
Quote part subvention viré compte de résultat		766
Autres opérations exceptionnelles	6 454	30 539
Total	943 356	614 608
Résultat		-328 748

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Engagement hors bilan donnés**Garanties sur emprunts**

- Dans le cadre du mandat de gestion donné par l'association à la Banque française de Crédit Coopératif, il a été procédé au nantissement de parts de Maxi + sécurité C (SICAV monétaire de capitalisation).
- Hypothèque à hauteur de 50 % du montant de la caution reçue du Crédit Coopératif pour l'IME de Villejuif soit 266 765 €
Encours restant dû : 350 026 €
- Inscription en privilège de prêteur de denier pour 308 374 € en garantie du prêt de 1 541 869 € sur l'immeuble 71 rue Etienne Dolet
Encours restant dû : 1 025 894 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 213 429 € en garantie de la caution sur emprunt CDC donnée par le Crédit Coopératif sur l'immeuble situé à Alfortville (57 rue PV Couturier),
Encours restant dû : 879 446 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 381 000 € en garantie de prêt sur l'immeuble situé au 71 rue Etienne Dolet à Alfortville
Encours restant dû : 249 582 €
- Nantissement de Sicav en garantie de 50% du montant de l'emprunt de 76 225 € pour l'immeuble situé 71 rue E. Dolet à Alfortville
Encours restant dû : 53 234 €

Intérêts d'emprunts

Les intérêts non échus sont de 4 085 667 €.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Indemnités de départ en retraite

Les droits acquis au titre du départ en retraite des salariés ne sont comptabilisés qu'après accord des autorités de tarification. Ils concernent, en principe, les salariés dont la possibilité à faire valoir leurs droits sont suffisants à l'âge de 60 ans. Cependant pour le calcul de ces indemnités, il a été retenu 65 ans comme âge de départ en retraite.

Les indemnités pour départ en retraite sont fixées par la convention collective des établissements et services pour personnes handicapées ou inadaptées du 15 mars 1966.

Le montant de l'indemnité varie en fonction de l'ancienneté des salariés.

Les hypothèses économiques suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation : 4 %,
- Taux de turn over : 3 %,
- Taux d'évolution des salaires 1.5 %.
- Taux de mortalité TV 88/93

L'estimation est faite sur la base d'un effectif de 446 personnes au 31 décembre 2008, calculée en valeur actuelle sur la base des droits acquis (droits passés) et chargée, elle est de 854 518 €.

Droit individuel à la Formation

Le Droit individuel à la Formation a pour objet de permettre à tout salarié de se constituer un capital de temps de formation qu'il pourra utiliser à son initiative, mais avec l'accord de son employeur.

Il permet à chaque salarié à plein temps de capitaliser un droit à la formation à hauteur de 20 heures minimum par an. Ce droit est acquis au 4 mai de chaque année.

La quantité d'heures utilisables au 31 décembre 2008 est de 26 046 heures, contre 25 986 heures en 2007.

Règles et méthodes comptables

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Autres Informations**Valorisation du bénévolat**

Aucune contribution n'est valorisée dans les comptes 2008.

Provisions pour risques et Litiges

Les provisions pour litiges constatées concernent les thèmes principaux avec les établissements suivants :

Litiges prud'hommaux

Les provisions ont été constatées à hauteur du risque considéré, et des indemnités qui pourraient être versées.

Provisions ajustées à hauteur de 245 000 €, pour le Siège et les MAS.

Validation des comptes administratifs

Compte tenu des contrôles des comptes administratifs effectués par les autorités de tarifications, des provisions ont été activées dans la gestion propre en fonction des rejets constatés sur les exercices précédents.

Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580 l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Honoraires Commissaire aux comptes (selon décret 2008-1487 du 30/12/2008)

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 44 562 € TTC.

Actif immobilisé

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	106 953		5 473
Terrains	1 268 560		
Constructions sur sol propre	16 150 250		113 469
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.	3 559 704		424 303
Installations techniques, matériel et outillage ind.	1 715 708		40 960
Installations générales, agencts., aménagements divers	1 937 804		131 107
Autres matériels de transport	858 480		181 255
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 578 894		84 256
Emballages récupérables et divers	229 941		19 030
Immobilisations corporelles en cours	102 121		
Avances et acomptes			
TOTAL 3	27 401 466		994 380
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	61 209		
Prêts & autres immobilisations financières	243 620		2 525
TOTAL 4	304 829		2 525
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	27 813 249		1 002 378

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2			112 425	
Terrains			1 268 560	
Constructions	sur sol propre		16 263 719	
	sur sol d'autrui			
	Inst. gales., agencts. et am. const.	188 203	3 795 804	
Installations techniques matériel et outillage		44 250	1 712 418	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers	75 920	1 992 991	
	Matériel de transport	64 910	974 826	
	Matériel de bureau & informatique	133 644	1 529 506	
	Emballages récupérables & divers	38 958	210 013	
Immobilisations corporelles en cours	102 121			
Avances & acomptes				
TOTAL 3	102 121	545 885	27 747 840	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		4 797	56 412	
Prêts & autres immobilisations financières		319	245 826	
TOTAL 4		5 116	302 238	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	102 121	551 001	28 162 504	

Amortissements

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL 1					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL 2		31 521	9 529		41 050
Terrains					
Constructions	sur sol propre	5 594 946	475 581		6 070 527
	sur sol d'autrui				
	installations générales	778 167	313 494	188 203	903 458
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 317 115	151 227	43 001	1 425 342
Autres immobilisations corporelles	installations générales	1 066 400	200 675	75 920	1 191 155
	matériel de transport	598 668	91 279	57 424	632 523
	matériel de bureau	1 208 432	149 190	133 166	1 224 456
	Autres matériels	146 658	35 142		181 800
TOTAL 3		10 710 388	1 416 588	497 714	11 629 262
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		10 741 909	1 426 117	497 714	11 670 313

Commentaires :

Depuis 2007, dans le cadre de la mise en œuvre de l'avis CNC 2007-05, il a été calculé un amortissement par composants selon la méthode dite « Prospective ».

L'incidence entre l'amortissement comptable selon la méthode des composants et l'amortissement « budgétaire » a généré :

- Pour certains établissements au niveau des amortissements une diminution de la dotation de 28 383 €, affectée sur les amortissements relatifs aux constructions,
- Pour d'autres établissements un manque à gagner au niveau des amortissements générant un amortissement dérogatoire, affecté en provisions règlementées à hauteur de 68 062 €.

Provisions et dépréciations

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

NATURE DES PROVISIONS	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
	au début	dotations	reprises à la fin	à la fin
	de l'exercice	de l'exercice	de l'exercice	de l'exercice
Provisions pour réserve d'investissement	150 000			150 000
Provisions pour réserve de trésorerie	2 466 797	73 350	1 549	2 538 598
Provisions pour réserve de compensation	250 310	42 103	11 730	280 683
Provisions pour renouvellement des immobilisations	199 123	14 664	40 862	172 925
Amortissement dérogatoire	68 062	68 062		136 124
Différences sur réalisations d'immobilisations	16 540	750	2 500	14 790
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	3 150 832	198 929	56 641	3 293 120
Provisions pour litiges	361 400	129 211	196 600	294 011
Provisions Pour risques	225 424	341 715	216 424	350 715
PROVISIONS POUR RISQUES	586 824	470 926	413 024	644 726
Provisions équipements & travaux	215 965		11 006	204 959
Provisions pour formation	64 015	50 500	39 400	75 115
Provisions pour retraite		124 618	124 618	-
Provisions pour investissement				-
Autres provisions pour charges	95 448	29 000	28 164	96 284
PROVISIONS POUR CHARGES	375 428	204 118	203 188	376 358
Provisions pour fonds dédiés	384 924			384 924
PROVISIONS POUR FONDS DEDIES	384 924	-	-	384 924
Immobilisations incorporelles				-
Immobilisations financières				-
Sur comptes clients	130 407	29 005	41 278	118 134
Sur créances diverses	28 521	12 490	15 875	25 136
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	158 928	41 495	57 153	143 270
TOTAL GÉNÉRAL	4 656 936	915 468	730 006	4 842 398
dont dotations et reprises	- d'exploitation	120 995	135 723	cf tableau RAN
	- financières			
	- exceptionnelles	554 402	582 553	
	- Fonds dédiés			
	- affectation résultats	240 071	11 730	
	TOTAL	915 468	730 006	

Echéances, créances et dettes

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	5 976		5 976
	Autres immobilisations financières	239 849		239 849
	Clients douteux ou litigieux	91 147	91 147	
	Autres créances clients	2 662 386	2 662 386	
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	12 527	12 527	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 079	6 079	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	341 951	341 951	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	46 540	46 540	
	Charges constatées d'avance	54 080	54 080	
	TOTAUX	3 460 539	3 214 713	245 826
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés			

Echéances, créances et dettes

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine	10 365 213	614 232	2 178 908	7 572 073
Emprunts et dettes financières divers		126 303	126 303		
Fournisseurs et comptes rattachés		1 101 309	1 101 309		
Personnel et comptes rattachés		754 987	754 987		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 373 881	1 373 881		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéficiaires				
	Taxe sur valeur ajoutée	143 617	143 617		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	64 250	64 250		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		35 180	35 180		
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		153 244	153 244		
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		201 823	201 823		
TOTAUX		14 319 812	4 568 830	2 178 908	7 572 073
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		610 995			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

Variation des fonds associatifs

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 941 707	16 000		3 957 707
Réserves				
excédents affectés à l'invest. de trésorerie	1 440 233	3 000		1 443 233
de compensation (1)	-			-
Report à nouveau (1)				
gestion non conventionnée	636 397	280 699		917 096
résultats refusés	- 909 323	- 13 550		- 922 873
sur congés payés	- 819 430	- 74 439		- 893 869
Résultat de l'exercice (2)	- 202 999	248 343	- 202 999	248 343
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	1 417 739		2 523	1 415 216
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (1)	120 225	- 287 727	- 210 487	42 985
Écart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	232 580	53 374	93 525	192 429
Provisions réglementées (3)	3 150 831	198 929	56 640	3 293 120
TOTAL I	9 007 960	424 629	- 260 798	9 693 387
			685 427	-

(1) cf tableau détaillé de suivi des reports à nouveau

(2) cf note de présentation

(3) cf tableau des provisions

Commentaires complémentaires sur la variation significative des fonds propres :

- Résultats de l'exercice 2008	248 343
- Reprises nettes des résultats sur les budgets 2008	146 852
- Variations des provisions non retenues par autorités de tarifications (hors retraite)	163 100
- Subventions équipements Résidence J Olivier	16 000
- Amortissement dérogatoires dans le cadre de la mise en œuvre des composants (avis CNC 2007-05)	68 062
- Provisions réglementées destinées au renouvellement des immobilisations	14 664
- Versements subventions d'équipements (IMEGUILLANT + LVS)	53 374
- Quote part de subventions virées au compte de résultat	- 71 440
- Autres variations	46 472

685 427

Tableau d'affectation des résultats

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

SUIVIDU COMPTE REPORT A NOUVEAU

En Euros	SOLDE DEBUT	AFFECTATION		PRELEVEMENT		Rejet charges	CNC 2007-05	AUTRES OPERATIONS			SOLDE FIN		
		DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT			Excédent INVESTIS.	Réserve compen/trés	Autres variation		Provisions ajustées	
<u>Résultats en instance d'affectation :</u>													
Siège	-44 842	247 292		44 841		-8 510	-10 170				46 717	48 000	-171 256
IMEF, LELOUP	18 247	15 283			18 247		31 824						16 541
SESSAD F. LELOUP			9 602				310						9 912
IMER DESNOS	-103 412	13 467		103 412			3 019				2 417		-8 031
SESSAD R. DESNOS	30 169	7 472		8 583			-3 780				430		27 930
IMEL. LE GUILLANT			259 531				-13 254					94 905	341 182
SDIDV	-6 299	31 341		6 299		6 888	1 300				1 529	11 006	-10 618
MAS BONNEUIL		97 339				8 564	32 337				15 509	38 028	-2 901
MAS R. SECUY		394 317				4 569	22 948		3 000		4 735	112 600	-254 200
LVS	83 577	2 744			3 500	-29 388	3 740						
Cre Habitat	-40 477		30 169		5 152	31 427	-8 066				14 202		
SAVSP	-27 810		165		23 075		2 010				8 112	2 500	
Résidence Jacqueline OLIVIER	-11 730		11 525				20 351						
ESAT B.P.A.S. Alter EGO	12 462		14 565		12 462		-8 130				2 268		8 703
<u>Ecritures ré affectées :</u>													
Reprise prov retraite	210 341											-124 618	85 723
Sous-total Résultats sous contrôle de l'Etat	120 226	809 255	325 557	186 210	39 361	13 550	74 439	3 000	103 721	95 919	182 421	42 985	
ESAT B.A.P.C. Alter Ego	434 865		90 235										525 100
EA Alter Ego	128 492		64 895										193 387
Gestion Propre VDM	73 040		125 569										198 609
Variation Congés Payés et compo	-819 430						-74 439						-893 869
Résultats Refusés	-909 323					-13 550							-922 873
Sous-total Résultats acquis à l'Association	-1 092 356		280 699			-13 550	-74 439						-899 646
TOTAL	-972 130	809 255	606 256	186 210	39 361			3 000	103 721	95 919	182 421		-856 661
			-202 999										

Dossier n° 01260

Ventilation des produits

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Etablissements	RAPPEL 2007	TOTAL 2008	ETAT	Assurance Maladie	EPARTEMET	AUTRES
PRODUCTION VENDUE						
ESAT BAPC ALTER EGO	1 557 220	1 519 920				1 519 920
EA ALTER EGO	1 029 169	1 085 979				1 085 979
Autres Produits	273 199	290 537	55 690	170 896	63 951	
sous total Production Vendue (2 859 588	2 896 436	55 690	170 896	63 951	2 605 899
PRODUITS DES TARIFICATIONS						
Dotation Globale						
SESSAD F. LELOUP	164 557	149 616		149 616		
SESSAD R. DESNOS	247 582	261 142		261 142		
SDIDV	1 025 629	1 051 613		1 051 613		
ESAT BPAS ALTER EGO	1 777 779	1 758 735	1 758 735			
Prix de Journée						
IME F. LELOUP	1 262 795	1 265 830		1 265 830		
IME R. DESNOS	1 419 873	1 675 070		1 675 070		
IME L. Le GUILLANT	4 888 768	4 745 707		4 745 707		
Centre Habitats	1 274 223	1 288 832			1 288 832	
Service d'Accompagnement	260 910	311 005			311 005	
Lieu de Vie Sociale	410 935	347 988			347 988	
Résidence J. OLIVIER	994 833	1 072 196			1 072 196	
MAS de BONNEUIL	3 713 481	3 443 541		3 443 541		
MAS R. SEGUY	3 525 357	3 459 182		3 459 182		
Reprise de résultats						
Excédents	3 591	39 360	12 461	18 247	8 652	
Déficits	-921 642	-186 212	-44 841	-118 296	-23 075	
sous total Produits des Tarific	20 048 671	20 683 605	1 726 355	15 951 652	3 005 598	
TOTAL RECETTES D'ACTIV	22 908 259	23 580 041	1 782 045	16 122 548	3 069 549	2 605 899
PRODUITS LIES A DES FINANCEMENTS						
COMPLEMENTAIRES						
ESAT BAPC ALTER EGO	1 361 157	1 419 806	1 419 806			
E.A. ALTER EGO	416 009	476 420	476 420			
Autres produits annexes	459 304	438 503	133 704	153 060	150 257	1 482
Autres Produits	2 236 470	2 334 729	2 029 930	153 060	150 257	1 482
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
Subv. fonctionnement VDM	30 091	28 727			15 500	13 227
Subv. fonctionnement EA	72 298	46 134				46 134
Autres Subventions	72 143	99 849		74 237	25 612	
	174 532	174 710		74 237	41 112	59 361
TOTAL GENERAL	25 319 261	26 089 480	3 811 975	16 349 845	3 260 918	2 666 742
	706 769		15%	63%	12%	10%

Tableau du personnel

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CATEGORIES APAJH2008	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	27	36	63	42,36
Employés	98	258	356	328,21
Directeur et enseignants éducation	8	9	17	9,41
Ouvriers	42	21	63	108,71
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat Emploi Consolidé				
Contrat de Qualification		1	1	1,08
Contrat Retour Emploi		1	1	0,57
Contrat initiative Emploi				
Contrat de Professionnalisation	1	6	7	5,91
Contrat d'accompagnement vers emploi	4	6	10	6,64
Emploi jeune				
Contrat d'apprentissage		1	1	
Stagiaires avec gratification		2	2	2,17
TOTAL	180	341	521	505,06

Cet effectif n'intègre pas les 155 Travailleurs Handicapés de l'ESAT,
qui n'ont pas de contrat de travail.